

Conditions liées aux contrats Résidents à recrutement différé : recrutés localement (RL)

	Résident RL 3 mois recruté localement du 1er septembre au 30 novembre	observations
Rémunération à l'embauche	Salaire net de la dernière fiche de paye France	les résidents sont rémunérés 3 mois en jod localement et ensuite en euros par l'AEFE sur un compte en France
Prime de déménagement si recrutement HORS JORDANIE	2461 JOD + 214 JOD/enfant pour un demenagement en dehors des zones Amérique, Asie, Pacifique, Afrique subsaharienne dont le montant sera de 4000 JOD + 214 JOD/enfant	- Pour le 1 ^{er} contrat d'un an mené à son terme (remboursement en cas de rupture) - sauf conjoint d'expatrié . - Cette prime ne peut s'appliquer 2 X pour la même famille.
		Versée en une seule fois à l'arrivée dans le pays
Billet d'avion si recrutement HORS JORDANIE	1 aller simple pour l'agent et sa famille + 1 retour pour l'agent et sa famille au départ définitif du LFIA , si non prise en charge pour mission d'expatrié	sur présentation de facture
	plafonné à 588 JOD/personne par trajet ONEWAY à l'arrivée et au départ définitif du territoire	
Permis de travail	400 JOD en moyenne	A la charge de l'employeur
Carte de résident	30 JOD	
Assurance	MGEN (affiliation à la section extra-métropolitaine)	durant les 3 mois de RL, la MGEN ne préleva pas à la source, facturera à l'agent le montant des 3 mois de cotisations qui sera remboursé par l'Ecole, sur justificatif
Frais de scolarité et droits d'inscription et AES	Le complément familial est versé par l'AEFE à partir du 1er décembre, avec prise en charge des 3 mois de RL .	100% des coûts pris en charge sauf AES
<u>Impôt sur le revenu (prélevé à la source) :</u>	Entre 7 et 10% du salaire	
durant les 3 mois de RL		